

DELIBERATION

33 (7.1)

Le 31 mai 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de Bouthéon sise 2, passage Paul Verlaine à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire,
Nombre de membres en exercice : 29
Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 mai 2021

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO.

Procurations : Monsieur MONTEUX à Madame DUCREUX, Madame MONTET-FRANC à Madame BOIS-CARTAL, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Monsieur PEPIN à Madame COLOMBO.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Budget Commune 2020 - Affectation du résultat

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'en application des instructions comptables M. 14, M. 49 et M.4, les excédents de fonctionnement doivent être affectés par délibération de l'Assemblée délibérante et couvrir, en priorité, les déficits d'investissements.

Monsieur le Maire indique que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement déterminé comme suit :

Résultat de l'exercice 2020 :	3 750 570,31 €
Résultat reporté 2019 :	2 873 554,00 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2020 :	6 624 124,31 €

Monsieur le Maire rappelle que le besoin de financement en investissement au 31/12/2020 est de :

Sur résultat 2020 :	912 099,78 €
Sur résultat 2019 :	1 856 328,27 €
Sur report engagements 2020 sur 2021	1 023 230,69 €
Total du besoin de financement au 31/12/2020	3 791 658,74 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, par 25 voix pour et 4 abstentions (Groupe Changeons de Cap) :

- **AFFECTE** ce résultat comme suit :

- ↳ en affectation obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement des investissements pour la somme de : **3 791 658,74 €**
- ↳ Solde disponible au compte 002 en fonctionnement pour la somme de : **2 832 465,57 €**

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 1^{er} juin 2021

Le Maire,
François DRIOL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20210601-2021-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2021

Affichage : 01/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

